



VILLE DE TERREBONNE

ÉLECTION MUNICIPALE 2017

AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Prenez avis que le président d'élection est présentement en période de recrutement visant à pourvoir les postes de scrutateur, de secrétaire de bureau de vote et de préposé à la vérification de la liste électorale dans le cadre du scrutin du 5 novembre prochain.

Vote par anticipation : les personnes désirant agir à titre de scrutateur, de secrétaire ou de préposé à la vérification de la liste lors du vote par anticipation, le 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h, devront être disponibles pour une période de formation dans les jours précédents le 29 octobre. Les scrutateurs et secrétaires devront également être disponibles le 5 novembre afin de procéder au dépouillement des bulletins de vote.

Jour du scrutin : les personnes désirant agir à titre de scrutateur, de secrétaire ou de préposé à la vérification de la liste le jour du scrutin, le 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h, devront être disponibles pour une période de formation dans les jours précédents le scrutin.

Toute personne intéressée peut s'inscrire, avant le 10 octobre 2017, en remplissant le formulaire préparé à cet effet. Ce formulaire est disponible à l'onglet « Élection » sur le site internet de la Ville de Terrebonne.

Fait à Terrebonne, ce 27 septembre 2017.

Le président d'élection

Denis Bouffard, avocat

Cet avis est également disponible sur le site internet de la Ville de Terrebonne

